



Solde de tout compte incomplet

Par tito71

Bonjour,

J'ai signé mon solde de tout compte en partant d'une société et il se trouve que mon employeur m'a donné deux chèques qui ne représentent que les deux tiers de la somme.

Je l'ai rappelé pour lui dire mais il est en train d'essayer de faire celui qui ne sait pas...

Je suppose qu'il a fait encaissé un troisième chèque à une de ses connaissances.

Quels recours j'ai svp ? Et si j'en ai je voudrais savoir en cas de prud'hommes si il pourra se libérer de ce chèque en justifiant simplement que le chèque a été encaissé sur son relevé ? Ou si j'aurai la possibilité de le démasquer ? Et si oui comment ?

Merci par avance pour vos réponses